

CEE (Certificats d'économie d'énergie) - Workshop

Mettre en œuvre les nouvelles obligations comptables liées aux Certificats d'Économie d'Énergie selon le nouveau règlement ANC 2024-02

PUBLIC

Comptables – Responsables financiers – Directeurs financiers du secteur de l'énergie – Experts comptables – Auditeurs – Responsables du développement durable et de la conformité – Juristes spécialisés en droit de l'énergie ou fiscalité énergétique – Consultants en énergie – Collectivités territoriales et sociétés d'économie mixte

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en comptabilité générale et en principes de gestion de l'énergie, ou expérience préalable dans la gestion des obligations environnementales des entreprises

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Ateliers collaboratifs en petits groupes

Cas pratiques réels avec mise en situation opérationnelle

Facilitation et feedback individualisés de l'expert

Apprentissage par l'action avec des cas pratiques ciblés

Valeur ajoutée des échanges et du partage d'expériences entre participants

Possibilité de combiner plusieurs ateliers pour un parcours d'apprentissage complet

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

Code
702424

Durée
3 heures / 3 heures

Tarif Inter*
450 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Mettre en œuvre concrètement les nouvelles obligations comptables liées aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Mettre en œuvre concrètement les nouvelles obligations comptables liées aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

Rappeler les éléments de contexte

- Présentation du contexte général des CEE
- Rappel des principaux changements du règlement ANC n° 2024-02

Mettre en pratique la comptabilisation des actions d'économie d'énergie

- Identification des nouvelles obligations et impacts opérationnels
- Comptabilisation des actions directes et indirectes
- Identification des passifs et traitement comptable des CEE obtenus et achetés

Validation des acquis par un quiz sur les principaux points abordés

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Formation favorisant

- l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.



Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 2 Nov. 2026
- 16 Déc. 2026

